

Communiqué

Le 16 novembre 1994

N° 228

SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION NUCLÉAIRE ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui la signature d'un Accord de coopération entre le Canada et le Mexique concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

L'Accord a été signé aujourd'hui à Mexico par M. Emilio Lozoya Thalmann, secrétaire à l'Énergie, aux Mines et aux Sociétés d'État (SEMIP) du Mexique, et M. David J.S. Winfield, ambassadeur du Canada au Mexique. Une entente administrative connexe, intervenue entre la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada et le SEMIP, a été signée simultanément.

«En plus de faciliter le commerce et la coopération en matière nucléaire avec un partenaire qui nous est précieux, l'Accord témoigne de l'attachement commun du Canada et du Mexique à la cause de la non-prolifération nucléaire», a déclaré M. Ouellet.

M. Ouellet a fait observer que l'Accord marque l'aboutissement d'intenses discussions, et qu'il représente un autre progrès important accompli dans le cadre de nos relations bilatérales. La conclusion de l'Accord figurait d'ailleurs parmi les grands dossiers qu'avait soulevés le premier ministre Chrétien lors de sa visite au Mexique, en mars 1994.

Le Canada et le Mexique ont tous deux des programmes nucléaires actifs. L'Accord établit le cadre voulu pour permettre la vente de produits nucléaires canadiens au Mexique et assurer la coopération future entre les deux pays. Il apporte la garantie que les travaux entrepris seront conformes à la politique de non-prolifération nucléaire du Canada, laquelle exige que les activités menées en vertu de l'Accord le soient à des fins pacifiques. Le Canada est déjà signataire de 18 accords semblables visant l'ensemble de sa coopération en matière nucléaire avec 29 autres pays.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

